

Données issues de la base validée transmise à la Commission européenne.



## NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DES DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les sites d'importance communautaire proposés (SICp), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

IDENTIFICATION DU SITE

**FR9400613**

APPELLATION DU SITE

**Cavités à chauves-souris de Castifao, muraccIole, Olmeta di Tuda et Coggia-Temuli**

## TABLE DES MATIERES

- [1. IDENTIFICATION DU SITE](#)
- [2. LOCALISATION DU SITE](#)
- [3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES](#)
- [4. DESCRIPTION DU SITE](#)
- [5. STATUT DE PROTECTION DU SITE](#)
- [6. GESTION DU SITE](#)
- [7. CARTE DU SITE](#)

## 1. IDENTIFICATION DU SITE

[Retour haut](#)

1.1 Type	1.2 Code du site
B	FR9400613

### 1.3 Appellation du site

Cavités à chauves-souris de Castifao, muraccIole, Olmeta di Tuda et Coggia-Temuli

### 1.4 Date de la première compilation

31/10/1995

### 1.5 Date d'actualisation

31/05/1998

### 1.6 Responsable

<b>Nom / Organisation :</b>	Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie - DGALN/DEB/SDEN/Bureau Natura 2000
<b>Adresse :</b>	Arche de la Défense - Paroi Sud 92055 La Défense Cedex
<b>Courriel :</b>	en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

### 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

<b>Date de transmission à la Commission Européenne (Proposition de classement du site comme SIC) :</b>	31/12/1998
<b>Dernière date de parution au JO UE (Confirmation de classement du site comme SIC) :</b>	07/11/2013
<b>ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) :</b>	17/03/2008
<b>Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC :</b>	<a href="http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000018564370">http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000018564370</a>

## 2. LOCALISATION DU SITE

[Retour haut](#)

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude :** 9,12056°

**Latitude :** 42,51333°

### 2.2 Superficie

21 ha

### 2.3 Superficie marine

0 %

### 2.5 Code et dénomination de la région administrative

<b>Code NUTS</b>	<b>Code INSEE</b>	<b>Région</b>
------------------	-------------------	---------------

FR83	94	Corse
------	----	-------

## 2.6 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Pourcentage de couverture
2B	Haute-Corse	90
2A	Corse-du-Sud	10

## 2.7 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Commune
2B080	CASTIFAO
2A090	COGGIA
2B171	MURACCIOLE
2B188	OLMETA-DI-TUDA

## 2.8 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)

# 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

[Retour haut](#)

## 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluation du site pour ces habitats

Types d'habitats inscrits à l'annexe I						Évaluation du site			
Code	PF	NP	Superficie couverte [en ha]	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
						Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
<a href="#">8310</a> Grottes non exploitées par le tourisme			1,05			B	C	A	A

**PF** : pour les types d'habitats qui peuvent être présents à la fois sous une forme prioritaire et sous une forme non prioritaire (6210, 7130, 9430), il convient de porter la mention «x» dans la colonne «PF» pour indiquer qu'il s'agit de la forme prioritaire.

**NP** : lorsqu'un type d'habitat n'existe plus sur le site, il convient de porter la mention «x» (facultatif).

**Superficie couverte** : il est possible d'introduire des valeurs décimales.

**Grottes** : pour les types d'habitats 8310 et 8330 (grottes), indiquer le nombre de grottes si la superficie estimée n'est pas disponible.

**Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

## 3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE, et évaluation du site pour ces espèces

Espèce	Population présente sur le site	Évaluation du site
--------	---------------------------------	--------------------

Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	B C D			
						Min	Max				C R V P			
M	1303	<a href="#">Rhinolophus hipposideros</a>			w	33	33	i	P		D			
M	1303	<a href="#">Rhinolophus hipposideros</a>			p			i	P		D			
M	1304	<a href="#">Rhinolophus ferrumequinum</a>			w	100		i	P		C	A	A	B
M	1305	<a href="#">Rhinolophus euryale</a>			r	200		i	P		C	A	A	B
M	1305	<a href="#">Rhinolophus euryale</a>			c	50		i	P		C	A	A	B
M	1310	<a href="#">Miniopterus schreibersii</a>			w	2000		i	P		B	A	A	A
M	1310	<a href="#">Miniopterus schreibersii</a>			r	3500		i	P		B	A	A	A
M	1310	<a href="#">Miniopterus schreibersii</a>			c	1000		i	P		B	A	A	A
M	1316	<a href="#">Myotis capaccinii</a>			r	200		i	P		B	A	A	A
M	1316	<a href="#">Myotis capaccinii</a>			c	300		i	P		B	A	A	A
M	1321	<a href="#">Myotis emarginatus</a>			p			i	P		D			
M	1321	<a href="#">Myotis emarginatus</a>			c	1	2	i	P		D			
M	1324	<a href="#">Myotis myotis</a>			r	1000		i	P		C	A	A	B
M	1324	<a href="#">Myotis myotis</a>			c	300		i	P		C	A	A	B

**Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

**S** : si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

**NP** : si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

**Type** : p = espèce résidente, r = reproduction, c = concentration, w = hivernage (pour les plantes et les espèces non migratrices, utiliser «espèce résidente»).

**Unité** : i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le portail de référence).

**Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente - à remplir si la qualité des données est insuffisante (DD) ou en complément des informations relatives à la taille de la population.

**Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes (n'utiliser cette catégorie que s'il est impossible de fournir ne serait-ce qu'une estimation approximative de la taille de la population; en pareil cas, les champs correspondant à la taille de la population peuvent rester vides, mais le champ «Catégories du point de vue de l'abondance» doit être rempli).

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce					Population présente sur le site			Motivation							
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe où est inscrite l'espèce		Autres catégories				
					Min	Max			IV	V	A	B	C	D	

**Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

**Code** : pour les espèces d'oiseaux inscrites aux annexes IV et V, il y a lieu d'introduire, en plus du nom scientifique, le code indiqué

sur le portail de référence.

**S:** si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

**NP:** si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

**Unit:** i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le [portail de référence](#)).

**Cat.:** catégories du point de vue de l'abondance: C = commune, R = rare, V = très rare, P = présente.

**Motivation :** **IV, V:** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»),

**A:** liste rouge nationale ;

**B:** espèce endémique ;

**C:** conventions internationales ;

**D:** autres raisons.

## 4. DESCRIPTION DU SITE

[Retour haut](#)

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	100%
<b>Pourcentage de couverture totale des habitats</b>	<b>100%</b>

### Autres caractéristiques du site

Il s'agit de deux anciennes galeries de mines, d'un ancien tunnel ferroviaire et d'une grotte marine située sous une propriété bâtie. Le site de Francone domine de plus de 150 mètres, sur sa rive gauche, le Bevincu, rivière torrentueuse au régime permanent. La nature géologique du site fait apparaître une formation à dominante schisteuse et roches vertes océaniques

La grotte marine est exposée aux dérangements humains bien qu'accessible uniquement par la mer. Une grille a été mise en place pour limiter cet impact potentiel en 2002. En effet les chauves-souris y sont présentes en période estivale au même moment que les vacanciers. Le site de Castifao bien que dangereux d'accès peut aussi subir des dérangements. Les deux autres sites ont des accès contrôlés.

Trois sites sont réglementairement protégés (arrêté préfectoral de protection de biotope)

### 4.2 Qualité et importance

Ces quatre gites à Chauves-souris abritent selon la période de l'année une diversité et une quantité importante de Chauves-souris.

La reproduction de certaines espèces comme le Minoptère ou le Murin de Capaccini est très importante.

Sur ces quatre sites, Trois sont d'origine artificielle. En effet, la Corse est pauvre en grandes cavités naturelles et les chiroptères qui ont par ailleurs de très bonnes ressources alimentaires ont colonisé ces lieux délaissés par l'homme après exploitation.

Le dernier site est une grotte marine, la plus riche de Corse pour ces animaux avec la reproduction de trois espèces.

Les colonies de parturition des espèces troglodytes sont rares en Corse puisque 5 sites seulement sont connus.

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

<b>Incidences négatives</b>				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	G01.01	Sports nautiques		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	L05	Eboulements, glissements de terrain		I
M	L07	Tempête, cyclone		I

<b>Incidences positive</b>				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

**Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.

**Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

**Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

#### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine communal	%
Domaine public maritime	%

#### 4.5 Documentation

Groupe Chiroptère Corse (2004) ; Expérimentation d'un protocole de cartographie des habitats de chasse fréquentés par les chauves-souris de la directive habitats par suivi télémétrique, application au Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hiposideros*)  
rapport provisoire ; 51 p + annexes rapport d'étude pour la DIREN de Corse.

Beuneux Grégory (2004) Morphometrics and ecology of *Myotis cf. punicus* (Chiroptera, vespertilionidae) in Corsica : *Mammalia* 68 (4) 269-273

ROUPE CHIROPTERES CORSE, 2000. Programme de suivi, de surveillance et de gestion de sites à chauves-souris de l'annexe II de la directive Habitats en Corse - année 2000. OEC, DIREN. Rapport, 26 p.

GRUPE CHIROPTERES CORSE, 2002. Programme de suivi, de surveillance et de gestion de sites à chauves-souris de l'annexe II de la directive Habitats en Corse - année 2001. OEC, DIREN. Rapport, 28 p.

GRUPE CHIROPTERES CORSE, 2003. Programme de suivi, de surveillance et de gestion de sites à chauves-souris de l'annexe II de la directive Habitats en Corse - année 2002. OEC, DIREN. Rapport, 27 p.

Link(s):

## 5. STATUT DE PROTECTION DU SITE

[Retour haut](#)

### 5.1 Types de désignations aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
38	Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique	70%
80	Parc naturel régional	39%

### 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	Tunnel de Muracciole	+	%
38	Mines de Castifao	+	%
38	Grotte marine de Témuli Sagone	+	%
80	Corse	*	39%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

## 6. GESTION DU SITE

[Retour haut](#)

### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Le groupe Chiroptère corse assure le suivi scientifique des colonies.

Adresse :

Courriel :

---

### 6.2 Plan(s) de gestion:

Il existe un plan de gestion en cours de validité :

<input type="checkbox"/>	Oui
<input type="checkbox"/>	Non, mais un plan de gestion est en préparation.
<input checked="" type="checkbox"/>	Non

### **6.3 Mesures de conservation**

Des travaux visant à réglementer les accès ont déjà été réalisés sur deux sites.  
Le site de Castifao fera l'objet de travaux de protection en 2003-2004.

## **7. CARTE DU SITE**

[Retour haut](#)

Echelle : 1/100000ème

Source : IGN

Détails :